

Nicolas: Directeur général d'intercommunalité

a. Ses études

Que vous apportent vos études de géographie dans votre vie professionnelle ?

Nicolas : De nombreuses politiques publiques menées par les collectivités locales découlent d'une stratégie élaborée à partir d'un projet de territoire. Ce dernier est la conséquence de l'analyse d'un diagnostic territorial, des faiblesses à améliorer en termes d'offre et des atouts à valoriser. Les projets et actions portés par les collectivités visent à renforcer l'attractivité du territoire. Les études de géographie m'ont donc permis d'analyser rapidement les enjeux propres à un territoire afin d'enclencher des projets efficaces sur les périmètres concernés. La notion d'aménagement du territoire est donc au cœur du métier des acteurs des intercommunalités.

Que vous apportent au quotidien vos années d'études ?

Nicolas : Les classes préparatoires aux grandes écoles m'ont apporté de la rigueur, une méthode de travail et la capacité à assumer une charge de travail importante. Les études à l'université m'ont formé à l'autonomie et à la capacité à appréhender soi-même un volume de travail en se fixant des objectifs au quotidien. Ma formation à l'IEP de Bordeaux m'a aidé à acquérir à la fois une culture générale pluridisciplinaire et un niveau de formation permettant d'être pointu dans chacun des domaines de mon métier.

b. Son métier

Pouvez-vous présenter votre administration ?

Nicolas : Je suis directeur générale d'une intercommunalité de 54 000 habitants, composée de 79 communes, qui a anticipé les effets de la Loi Notre dans le nord du Lot. Son territoire s'étend sur une superficie de 1 293 km². Dotée d'un budget annuel de 75 Millions d'euros annuels, elle met en œuvre les stratégies territoriales et les politiques publiques locales arrêtées par le conseil communautaire dans de nombreux secteurs d'activité : aménagement de l'espace et planification, attractivité économique, services à la population en matière sportive, culturelle, sociale...

Quelles sont vos tâches au quotidien ?

Nicolas : Un directeur général d'une collectivité territoriale se situe à égale distance de l'élu, du territoire et de l'organisation qu'il dirige. Il pilote les différentes directions de la collectivité en traduisant de façon opérationnelle auprès des directions adjointes les orientations et stratégies arrêtées par les élus. Il se trouve donc à l'interface entre les élus (maires, adjoints, président de la communauté de commune...) et les agents (administration, services techniques, culture...). Il joue un rôle essentiel dans la définition et la mise en œuvre du projet global de la collectivité tout en veillant à l'optimisation des ressources et à l'efficacité des services.

Quelles sont, selon vous, les qualités requises pour l'emploi que vous occupez actuellement ?

Nicolas : Mon métier implique une solide formation juridique pluridisciplinaire autour des aspects financiers, du droit local, de l'urbanisme et du fonctionnement des institutions. Il nécessite aussi de bonnes capacités à traduire cet environnement juridique théorique en pratique auprès des acteurs politiques et des agents de la collectivité.

Quels sont les aspects de votre métier qui vous plaisent le plus ?

Nicolas : Le fait de travailler au service de l'intérêt général est pour moi essentiel, surtout dans une zone rurale aux enjeux spécifiques (revitalisation, attractivité auprès des entreprises, valorisation du patrimoine, gestion environnementale, lutte contre les déserts médicaux). Au quotidien, j'apprécie de pouvoir suivre les projets, de leur conception jusqu'à leur mise en œuvre opérationnelle. La notion d'aménagement du territoire est au cœur du métier des acteurs des intercommunalités. Mes études de géographie m'ont donc permis d'analyser rapidement les enjeux propres à un territoire afin d'enclencher des projets efficaces sur les périmètres concernés.

Pourquoi avez-vous choisi de travailler dans le secteur public ?

Nicolas : Je crois en la capacité d'innovation du service public pour conserver et remettre du lien social. J'apprécie de pouvoir participer à la promotion et à la recherche de l'intérêt général et du bien commun. Je me sens acteur de l'action publique en participant à des missions qui contribuent à transformer mon territoire dans de multiples domaines (environnement, vie économique et sociale, animation culturelle). J'apprécie donc de pouvoir exercer un métier en prise directe avec la réalité de la vie de mes concitoyens.